

A Fénelon, **8 enseignants d'EPS** de l'établissement assurent l'encadrement des élèves à l'Association Sportive. Lorsqu'il s'inscrit, votre enfant **s'engage** à participer avec rigueur et bonne humeur aux entraînements ainsi qu'à porter avec bon esprit les couleurs de Fénelon lors des compétitions !

Le matériel demandé, spécifique à chaque sport, doit, bien sûr, être apporté.

LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR SERA APPLIQUÉ

ACTIVITES SPORTIVES pour les COLLEGIENS Année 2021/2022

GYMNASTIQUE AU SOL / ACROSPORT	MERCREDI de 13h00 à 14h30 Dans la salle de gym du collège	Tenue d'EPS et bouteille d'eau
! Nouveauté ! « SPORT / ECHEC »	Vendredi de 12h15 à 13h15 Dans la salle de gym du collège	Tenue d'EPS et bouteille d'eau
NATATION	MERCREDI de 14h35 à 15h30 RDV à 14h20 : attendre l'enseignant devant l'entrée de la piscine <i>Au moins 2 compétitions obligatoires dans l'année</i>	⇒ Matériel demandé : bonnet en silicone, lunettes, petites palmes de natation, maillot de bain de natation sportive.
BASKETBALL	MARDI de 16h05 à 16h55 Au collège	Tenue d'EPS et bouteille d'eau
RUGBY	MERCREDI de 13h30 à 15h30 RDV directement au stade Perdigon	⇒ Matériel demandé : un protège-dents, crampons moulés, casque obligatoire. Tenue prêtée pour les matchs.
VOLLEY BALL	MERCREDI de 13h00 à 15h00 Au collège Fénelon	⇒ Matériel demandé : une paire de vraies baskets de sport (comme en EPS), un short et bouteille d'eau. Maillot prêté pour les matchs.
ESCALADE Au gymnase du collège Accueil maximum de 21 élèves par créneau	LUNDI de 12h15 à 13h15 Priorité aux élèves déjà inscrits en 20-21	⇒ Matériel demandé : une tenue d'EPS, si cheveux longs bien les attacher. Si vous le souhaitez, vous pouvez acheter des chaussons d'escalade ou accepter que l'établissement vous loue des chaussons pour la somme de 3€ pour toute la durée de l'année (ils seront bien sûr conservés dans le gymnase car utilisés par d'autres élèves)
	MARDI de 16h05 à 16h55 Ouvert à tous	
	Mardi de 17h à 18h15 Pour les 3èmes seulement	
	Jeudi de 12h15 à 13h15 Priorité aux élèves débutants dans l'activité	
FÊTE DE L'AS	Une fête sportive et conviviale en fin d'année.	

Pour s'inscrire à l'AS :

Remplir soigneusement la 2^{ème} feuille de ce document et la retourner, accompagnée du chèque d'inscription, à votre professeur d'EPS dès la rentrée.

INSCRIPTION COMPLÈTE à rendre à votre professeur d'EPS à la rentrée

NOM Tél :
Prénom Email :
Classe Sexe : F G Profil Facebook (non obligatoire):
Né(e) le

1. L'AUTORISATION PARENTALE dûment complétée et les souhaits d'inscription ci-dessous,
2. UN CHEQUE DE 30 EUROS libellé à l'ordre de **l'AS de Fénelon** pour les frais d'inscription à l'UNSS,
3. Si vous souhaitez LE SWEAT « AS FENELON », établir un chèque de 25 euros à l'ordre de l'OGEC Fénelon (coupe féminine et masculine, plusieurs tailles),
4. Pour le rugby uniquement, UN CERTIFICAT MEDICAL est nécessaire.

Je soussigné(e)souhaite inscrire mon enfant à :

- ACTIVITE N°1 (une priorité sera faite pour les élèves déjà inscrits en 20-21)
- ACTIVITE N°2 (si place disponible)
- ACTIVITE N°3 (si place disponible)

Pour les différentes activités, vous aurez les informations via ECOLE DIRECTE.

Fait à le Signature :

ENGAGEMENT DU SPORTIF

J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :

- Être assidu aux entraînements tout au long de l'année et impliqué dans les événements spécifiques de mon Activité Sportive,
- Respecter mes engagements de participation à un spectacle ou à une compétition,
- Jouer loyalement, sans violence et rester maître de moi, respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play
- Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions, les installations et les transports
- Représenter le mieux possible ma classe, mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives.

Signature de l'élève :

AUTORISATION PARENTALE pour l'année scolaire 2021/2022

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom Prénom) :

AUTORISE MON ENFANT :

- À participer à une ou plusieurs activités de l'association sportive de l'établissement (à condition qu'elles soient sur des créneaux différents) et aux compétitions UNSS
- À utiliser les transports mis en place.
- À être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS (Association sportive, services départemental et régional) : journal, exposition, site internet, Facebook.⁽¹⁾ L'image de votre enfant ne sera pas communiquée, ni vendue à d'autres personnes et ne portera pas atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Vous pourrez à tout moment vérifier et disposer du droit de retrait de cette publication.

- CERTIFICAT MEDICAL : J'ai bien noté que mon enfant n'a plus besoin de fournir un certificat médical pour l'obtention de la licence.
- Le code de l'éducation (article L552-4) stipule que « tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte aux activités physiques et sportives volontaires » SAUF POUR LES ACTIVITES SUIVANTES (article L231-2-3) : **rugby, boxe, tir sportif, plongée subaquatique** (ne comprend pas le hockey subaquatique), **spéléologie**
- DISPOSITIONS MEDICALES : J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical. ⁽¹⁾
- OPUSS : J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS sur le portail dédié (OPUSS) à renseigner les informations personnelles : Nom, Prénom, Sexe, Mail, Tél, Handicap...
- ASSURANCE : J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.
Des garanties complémentaires IA Sport + peuvent être proposées (se renseigner)

(1) rayer en cas de refus d'autorisation

Signature du responsable :